

REGLEMENT

1). Le Concours Chorégraphique Contemporain est ouvert à toutes Jeunes Compagnies de Danse Contemporaine, ayant une expérience professionnelle de moins de 6 ans.

2). Les participants doivent renvoyer avant le 31/07/2019 :

- Le bulletin de participation ci-joint, accompagné d'un chèque d'inscription de 40 Euros, restitué en cas de non-sélection.
- Un DVD pour une sélection préalable, (de préférence lecteur DVD TV, ou lecture sur ordinateur PC ou Mac (support à préciser), éventuellement par lien internet (type Vimeo).

Attention : l'extrait de 8' qui sera présenté lors du concours devra obligatoirement être celui de la pièce ou de l'extrait de la pièce qui figure sur le DVD de sélection, sous peine d'élimination de la compagnie.

- Un dossier de présentation de la Compagnie.

Après leur sélection : La musique enregistrée sur CD et le plan lumière simplifié.

3). Les Compagnies devront présenter une œuvre originale, d'une durée limitée à 8 mn, avec un minimum de 2 interprètes (pas de solo).

4). L'ordre de passage sur scène se fera par tirage au sort.

5). Le Concours aura lieu au Théâtre Municipal de Sens (89100).

6). Pour chaque Compagnie, une répétition sur scène aura lieu le 5/10/19 de 9 h à 18 h.

Le concours lui-même débutera à 19 h 30.

7). Des loges équipées ainsi qu'un catering sont prévus au Théâtre pour les danseuses et danseurs.

8). Le Jury, composé de professionnels de la danse, prononcera le palmarès et remettra les prix à l'issue des délibérations.

1^{er} Prix Résidence Création Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté : 4000€, ainsi qu'une résidence et un accompagnement d'une structure type CCN ou Micadanses Paris, 2^{ème} Prix Ville de Sens : 1000€, 3^{ème} Prix Conseil Départemental de l'Yonne : 700€, 4^{ème} Prix Synodales : 500€, Prix Résidence Bergerie de Soffin (58), Prix du Festival "Entrez dans la Danse" à Paris, Prix de Public : participation 1€.

Aucune note et appréciation ne seront communiquées après la remise des prix.

Le jury sera à la disposition des artistes désireux de les rencontrer.

9). Le lauréat du 1^{er} Prix Résidence Création 2019 proposera une pièce chorégraphique originale (création) pour les Synodales d'une durée minimum de 45 mn, et qui sera diffusée en octobre 2020 à Sens (89) et à Arcachon (33) dans le cadre du Festival Cadences.



2019



29^{ème} EDITION



5 OCTOBRE

25^{ème} Concours chorégraphique Contemporain Jeunes Compagnies

THEATRE MUNICIPAL SENS YONNE

APPEL A CANDIDATURE
Samedi 5 OCTOBRE / 19h30

IPNS. Photos non contractuelles.



LAURÉATS

- 2018 : Cie IFUNAMBOLI
- 2017 : Cie WAO
- 2016 : Cie Comme Si
- 2015 : Cie KOR'SIA
- 2014 : Cie Gil Carlos Harush
- 2013 : Cie Judith Argomaniz-Lasala
- 2012 : Cie Arthur Bernard Bazin
- 2011 : Cie Adéquate
- 2010 : Cie Guillaume Bordier
- 2009 : Cie KLP
- 2008 : Cie Shonen
- 2007 : Cie In-SENSO
- 2006 : Cie C dans C
- 2005 : Cie Ezio Schiavulli
- 2004 : Cie Reveïda
- 2003 : Cie David Drouard
- 2002 : Les Ballets de la Parenthèse
- 2001 : Cie Gianni Joseph
- 2000 : Cie Pos Data
- 1999 : Cie Aloïs
- 1998 : Cie Incanto
- 1997 : Cie Faizal Zeghoudi
- 1996 : Nathalie Pubellier
- 1995 : Brigitte Dumez

PRESIDENTS DU JURY

- 2018 : Eric Lamoureux
- 2017 : Kader Attou
- 2016 : Michel Kelemenis
- 2015 : Brigitte Lefèvre
- 2014 : Thierry Malandain
- 2013 : Bruno Bouché
- 2012 : Emilio Calcagno
- 2010 : Blanca Li
- 2009 : Abou Lagraa
- 2008 : Sylvain Groud
- 2007 : Daniel Conrod
- 2006 : Régis Obadia
- 2005 : Michel Kélémenis
- 2004 : Claude Brumachon
- 2003 : Maryse Delente
- 2002 : Thierry Malandain
- 2001 : Gilbert Mayer

Depuis 25 ans qu'existe le Concours Chorégraphique Contemporain des Jeunes Compagnies, nous avons accueilli de nombreuses Compagnies dans les meilleures conditions de prestations professionnelles. Chaque année, nous sélectionnons 12 Compagnies, qui proposent une écriture chorégraphique originale, traduite par la qualité artistique et technique des danseurs.

Le Concours a souvent servi de tremplin aux Lauréats qui ont tous confirmé leurs qualités en se produisant sur plusieurs scènes nationales et européennes.

Depuis 12 ans, une convention lie l'association avec la Ville d'Arcachon en engageant le lauréat dans son festival Cadences. La présence de programmeurs dans le jury facilite les engagements futurs des compagnies.

APPEL A CANDIDATURE INSCRIPTION

à retourner avant le 31/07/2019 :
LES SYNODALES . Dominique Pechiné . 2 rue Albert Einstein . 89100 SENS
Tél. 06 76 08 58 02 . e-mail : synodales4@orange.fr

Nom de la Compagnie

Nom du responsable

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Fax

E-mail

Chorégraphe

Musique, titre(s) et compositeur (s)

Titre de la Chorégraphie (8 minutes maximum)

Nom des danseurs

Organisation : Association Synodales . Ville de SENS - 89100
Direction Artistique : Vincent Chaillet . Synodales.